

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Asie > Vietnam & (avant indépendances) Indochine > Guerre chimique, Agent orange (Vietnam & Indochine) > **Une scandaleuse émission de Radio-Canada sur l'Agent Orange !**

Une scandaleuse émission de Radio-Canada sur l'Agent Orange !

samedi 19 novembre 2011, par [BOUNY André](#) (Date de rédaction antérieure : 11 novembre 2011).

Lettre ouverte au médiateur (ombudsman) de Radio Canada (Copie au médiateur de la CBC).

Monsieur,

La radio nationale du Canada s'est déshonorée en diffusant, samedi 29 octobre, une conversation d'une rare inanité entre un journaliste incapable et un professeur de chimie français - qui peine à s'exprimer. Le sujet pourtant méritait mieux que ce pitoyable échange, que l'on pourrait résumer ainsi :

« En fin de compte, l'Agent Orange... si on peut dire, c'est pas prouvé. - Ah ouais Ariel ? - Ben non, Jacques, y a pas de preuve. »

(Attention, vous voilà prévenus : l'émission, dont vous trouverez ci-dessous la transcription intégrale et littérale, est affligeante, pour utiliser un euphémisme.)

En effet, au seul Canada, 2 600 demandes d'Anciens combattants ont été admises (sur un total de 3 900 déposées) en référence à une liste de maladies associées à l'Agent Orange établie par l'Institut de médecine de l'Académie nationale des Sciences états-unienne, à Washington) ; ce sont les victimes directes de ce produit chimique ; c'est certes moins que les 200 000 victimes chez les familles de vétérans états-uniens... et les millions de victimes vietnamiennes, (pays où les victimes civiles sont bien plus nombreuses que les anciens combattants, dont la descendance est affectée jusqu'à la 3^e génération à ce jour). En bref, ce n'est pas à proprement parler un sujet sur lequel il convient de dire n'importe quoi.

Rarement émission de radio aura aussi bien porté son nom... Ci-dessous à droite, M. Ariel Fenster.

Nous voulions répondre point par point aux nombreuses approximations et contre-vérités énoncées par M. le professeur, mais en relisant ses propos, la faiblesse de l'argumentation ânonnée apparaît tellement évidente, que par souci de concision, nous nous en tiendrons seulement à 3 remarques :

- Sur la dangerosité du produit :

« On ne savait pas », dit M. Fenster.

C'est faux. Un document interne du laboratoire de recherche biochimique de Dow Chemical, classé confidentiel, alerte sur l'exceptionnelle toxicité de la dioxine 2,3,7,8-TCDD (tétrachlorodibenzo-para-

dioxine) contenue dans l'Agent Orange et représentant un énorme potentiel en terme de maladies systémiques. Ce document date du 24 juin 1965 (année de l'apparition de l'Agent Orange sur le théâtre de la guerre). Il prouve que les chimistes fabricant ce produit à l'époque n'ignoraient rien de l'extrême toxicité de la dioxine TCDD. À la suite de quoi les principaux fabricants se réunirent et décidèrent de se taire craignant une « législation restrictive », qui aurait compromis leurs immenses profits. Mais le plus odieux, c'est que la dioxine aurait pu être quasi entièrement éliminée par un mode de production plus long (donc plus coûteux) qui n'a pas été mis en place, car « *le produit devait être utilisé sur l'ennemi* ».

- Sur la corrélation :

Les Anciens combattants de pays alliés de l'armée US qui furent en contact avec l'Agent Orange, (ceux de Corée du Sud, de Nouvelle-Zélande, d'Australie), sont atteints, eux et leurs enfants, des mêmes pathologies, alors qu'ils ne résident pas dans les mêmes régions géographiques et connaissent des conditions et des modes de vie fort différents. D'ailleurs, la Corée du Sud a intenté un procès aux compagnies chimiques états-uniennes et la Haute Cour de Séoul a condamné Dow Chemical et Monsanto. M. Fenster, qui ne dit rien de cela, ne semble pas le moins du monde surpris que des grands groupes industriels à but lucratif acceptent de payer 180 millions de dollars tout en clamant dans le même temps leur non-responsabilité...

- Sur la causalité :

M. Fenster : « *pas de preuve absolue de causalité...* »

C'est faux. L'Académie nationale des Sciences de Washington a établi les liens de cause à effet entre l'Agent Orange et des dizaines de pathologies (très graves, voire mortelles), et de malformations congénitales, parfois monstrueuses. Cette liste est remise à jour tous les 2 ans, et s'allonge au fil du temps. D'après le « Rapport Stellman », (du nom de la scientifique canadienne Jeanne Mager Stellman, autorité incontestée sur le sujet), jusqu'à 4,8 millions de Vietnamiens furent exposés directement à l'Agent Orange ; ce nombre ne tient pas compte des millions de personnes contaminés ultérieurement (passées, présentes, et à venir) par la chaîne alimentaire sans que l'on sache quand ni si cela s'arrêtera un jour.

Les gens ignorent tout des problèmes sanitaires, humains et environnementaux causés par les épandages d'Agent Orange lors de la guerre du Vietnam, qui fut la plus grande guerre chimique de l'Histoire de l'humanité. En cela, les médias dans leur ensemble portent une lourde part de responsabilité, car ils ont failli à leur mission d'information ; mais il est particulièrement insupportable d'entendre de telles inepties (« *un herbicide qui n'est pas un herbicide, et qui fait que les plantes poussent, mais de trop* » !) quand, par extraordinaire, 11 minutes d'antenne sont consacrées au plus grand écocide de tous les temps.

Nous tenons à vous signaler l'excellent travail réalisé par le magazine de la rédaction de la RTBF, radio nationale belge : les journalistes ne se sont pas contentés de lire rapidement un article quelques minutes avant l'émission : ils sont allés sur place, au Vietnam, et ont également interrogé des spécialistes. [1]

Par ailleurs, il nous apparaît important de souligner que M. Ariel Fenster entretient des liens avec certains « mastodontes » industriels de la chimie, comme par exemple Dow AgroSciences Canada, filiale de Dow Chemical (l'un des principaux fabricants de l'Agent Orange) [2]. Par conséquent, est-il normal que la radio nationale du service public l'invite à venir discuter des méfaits de ce produit, sans jamais en avertir l'auditeur ? Doit-on considérer qu'il s'agit d'une grave faute professionnelle, en termes de déontologie et/ou méthodologie, de la part du journaliste Jacques Bertrand, ou à tout le

moins de l'aveu d'une terrible et coupable incompétence ? La précédente médiatrice de Radio Canada, M^{me} Julie Miville-Dechêne, attachait une grande importance à l'éthique journalistique et à la déontologie. Par ailleurs, « *CBC/Radio-Canada s'engage sans réserve à faire preuve d'exactitude, d'intégrité et d'équité dans toutes ses activités journalistiques* », peut-on lire sur la page Internet du site du médiateur [3]. Nous espérons donc que vous prendrez cette demande de révision en considération, et y répondrez.

En définitive, nous aimerions connaître la réponse à la question suivante : pourrait-il y avoir un lien de causalité entre le « discours » de M. Ariel Fenster, toujours enclin dans les médias à minorer les risques des merveilleux produits dits « phytosanitaires » issus des recherches de la très puissante et influente industrie chimique (qui compte parmi les plus grandes multinationales au monde), et le fait que M. Fenster a reçu des prix et récompenses de ladite industrie [4], et participe à des colloques organisés et payés par elle ? Le fâcheux précédent du professeur Richard Doll nous semble à cet égard intéressant à garder à l'esprit...

André Bouny, auteur du livre *Agent Orange, Apocalypse Viêt Nam* (collection Résistances, éditions Demi-Lune, Paris, 2010) [5], et membre fondateur du Comité International de Soutien aux victimes vietnamiennes de l'Agent Orange (CIS) [6], qui regroupe des experts et des personnalités comme Joan Baez, Angela Davis, Noam Chomsky, William Bourdon, Henri Alleg, Stéphane Hessel, (et bien d'autres encore).

Retranscription de l'émission « La Tête Ailleurs » de Jacques Bertrand, diffusée le samedi 29 octobre 2011, sur Radio-Canada :

http://www.radio-canada.ca/emissions/la_tete_ailleurs/2011-2012/chronique.asp?idChronique=182823

et
http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2011/CBF/TeteAilleursLa201110291812_2.aspx

Jacques Bertrand : L'Agent Orange est un puissant défoliant, développé dans les années 1940 ; à partir de 1971, il a été employé par l'armée américaine lors de la guerre... heu, non un petit peu avant 1971...

Ariel Fenster : En 1962.

JB : Ouais, en 1962, merci... lors de la guerre du Vietnam, jusqu'à son abandon en 1971 (c'est la bonne date) sous la pression de l'opinion internationale. Aujourd'hui encore on discute de sa toxicité sur les organismes humains, qui n'a jamais été clairement prouvée, et nous en discutons aujourd'hui avec Ariel Fenster, professeur de chimie à l'université McGill. Bonsoir professeur, alors qu'est-ce que c'est exactement que l'Agent Orange ?

AF : Au départ, l'Agent Orange, ce n'est pas un herbicide, mais un mélange de 2 herbicides, le 2,4-D et le 2,4,5-T et en fin de compte, contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas l'Agent Orange qui cause le problème, c'est un contaminant qui était présent et qu'on connaît maintenant, la dioxine, un contaminant qui était fabriqué en même temps que le 2,4,5-T.

JB : Ils étaient donc mêlés... Pourquoi est-ce que le défoliant porte le nom d'Agent Orange ?

AF : Alors, en fin de compte, cela n'a rien à voir avec la couleur du défoliant lui-même, c'était dans des barils et sur les barils, pour les reconnaître, on mettait des bandes orangées ; en fin de compte, il y avait plusieurs herbicides qui avaient été utilisés pendant la guerre du Vietnam, et chacun avait leur (sic) code : certains avaient été marqués avec des bandes bleues, d'autres avec des bandes...

JB : Ouais, ouais...

AF : ... mauves, etc, justement on a appelé toute l'opération « Opération Ranch Hand », c'était le nom officiel, on a appelé ça aussi l'opération Arc-en-ciel, l'opération justement de défoliation ... de la forêt.

JB : On sait pourquoi ils voulaient faire ça de toute façon ; c'était pour ... heu ... que le Vietnam (sic !) ne puisse se cacher.

AF : Alors en fin de compte, il y avait 2 aspects. L'aspect officiel si l'on peut dire, c'était ... d'empêcher... d'enlever la protection, la couverture, si l'on peut dire, des forêts contre... pour le Viet Cong qui pouvait se cacher comme ça. Alors ça, c'était officiellement, mais en fin de compte, il y avait un autre aspect qui était très important, celui-là dont on ne parle pas, qui était peut-être celui dont on devrait parler. En fin de compte, c'était fait pour 2 facteurs : d'abord, pour priver le Viet Cong de nourriture...

JB : Ah aussi, bien sûr...

AF : et d'autre part, c'était de forcer les populations paysannes qui soutenaient le Viet Cong, à aller dans des zones qui étaient contrôlées par les forces gouvernementales, et les forces américaines. Et du point de vue de ... même si on ne peut pas parler... on pourrait parler plus tard de l'aspect, si on peut dire, sanitaire de l'utilisation de la dioxine... Où il y a eu vraiment un impact énorme, c'était vraiment l'urbanisation des populations vietnamiennes. Donc il y a eu un mouvement vers les villes à cause de ça, et ça a causé énormément de problèmes.

JB : Ouais... Si l'on revient sur les origines de l'Agent Orange, il n'a pas été créé à des fins militaires ?

AF : Non, en fin de compte, encore une fois, rappelons-nous que l'Agent Orange, ce n'est pas un herbicide...

JB : Non, c'est... deux.

AF : ... mais c'est ce genre d'herbicides que... c'est intéressant du point de vue chimique, c'est des herbicides qui miment l'action d'une hormone végétale, qui fait pousser les plantes. Et qu'est-ce qui se passe, c'est... sous l'influence de cet herbicide les plantes poussent, mais de trop, (sic) ...

JB : Ah...

AF : de manière incontrôlée ... donc elles utilisent toute leur énergie pour pousser et elles n'en ont pas assez, et donc après ça elles meurent. Et c'est encore de cette manière-là que les herbicides comme le 2,4-D - le 2,4-D est toujours utilisé - vous vous rappelez que l'Agent Orange, c'est 2 herbicides le 2,4,5T et le 2,4D - donc le 2,4-D est toujours utilisé parce qu'en fin de compte, du point de vue sécurité, il est très sécuritaire (sic), enfin ... en tant qu'herbicide...

JB : Entendons-nous !

AF : Voilà, en tant qu'herbicide ... par contre le 2,4,5-T on ne l'utilise pas justement parce que dans

sa fabrication, il y avait de la dioxine qui était formée.

JB : Alors finalement, l'Agent Orange agit ... selon ce que vous m'expliquez, si j'ai bien compris... en faisant pousser les plantes en abondance (sic !)

AF : De manière désordonnée. C'est, comme on pourrait dire, un cancer des plantes.

JB : Ah ouais, d'accord. Et dans quelles conditions est-ce que l'armée des Etats-Unis a utilisé l'Agent Orange lors de la guerre du Vietnam ?

AF : Alors elle l'utilisait... c'était énorme ; on estime qu'entre 1962 et 1971, elle a utilisé à peu près 75 millions de litres ...

JB : Argh !

AF : d'Agent Orange...

JB : C'est énorme, hein ?

AF : Et on estime que ça a touché à peu près entre 10 et 15% de la surface totale du Vietnam. Donc c'était vraiment... énorme, et ce qui se passe, c'est que ... L'avantage du 2,4,5-T et du 2,4-D, c'est que, en fin de compte, ils se dégradent relativement rapidement. Mais la dioxine elle, elle persiste...

JB : Elle reste...

AF : ... elle reste ; donc, c'est le problème qu'elle restait dans l'environnement.

JB : Est-ce qu'on ignorait, M. Fenster, à ce moment-là que l'Agent Orange contenait de la dioxine, ce qui le rendait potentiellement dangereux ?

AF : Oh, absolument. C'est ça qu'il faut mentionner : c'est qu'on ne le savait pas et qu'en fin de compte, la dioxine, ce composé ... en fin de compte, je devrais dire qu'il y a des tas de dioxines, la dioxine ça fait partie d'une famille qui contient 130 différents composés ; celui-là (sic) qui est le plus dangereux, c'est le TCDD, c'est celui-là qui vraiment crée un problème, et ces composés de dioxine, en fin de compte, sont totalement inutiles : il n'y a aucun aspect commercial, donc on ne les fabrique pas, mais c'est un effet, un composé secondaire qui est présent en même temps que ce composé.

JB : Mouais... Est-ce qu'on discute encore du potentiel... de la dangerosité, si je puis dire, de l'Agent Orange, de nos jours ?

AF : Pas de l'Agent Orange, surtout de la dioxine...

JB : de la dioxine, en question.

AF : ... de la dioxine, puisque l'Agent Orange n'est plus utilisé de nos jours. Alors du point de vue de la dangerosité, c'est difficile à juger. On sait que la dioxine en particulier - quand je dis dioxine je veux parler du TDCC, celle qui est la plus dangereuse - on sait que la dioxine est très très dangereuse pour certaines espèces animales. Pour l'être humain, c'est beaucoup plus délicat. On ne sait pas exactement et ça a été classifié comme cancérigène, possiblement cancérigène, par l'EPA aux Etats-Unis et par le centre de recherches sur le cancer, mais, basé sur des études animales. Et de savoir si c'est la même chose chez l'humain c'est très difficile. Ce qu'on a trouvé, c'est qu'en fin de compte, il semblerait que c'est... pas si cancérigène qu'on se l'imagine, qu'il n'y a pas beaucoup plus de cancers, mais qu'il y a beaucoup plus de cancers de formes rares, qui sont inhabituels...

JB : Ah...

AF : Alors pour savoir à quel point c'est dangereux, on peut pas exposer de manière délibérée des humains à la dioxine pour voir comment c'est dangereux...

JB : Bah non, hein ! Forcément pas, mais par contre on a ... je lisais un article sur le sujet il y a quelques heures à peine, y a au Vietnam des enfants qui sont placés dans des orphelinats, qui souffrent de malformations, qui ne grandiront jamais et qui ont de sérieux troubles mentaux aussi, et on sait que ... encore maintenant...

AF : Alors ça, il faut vraiment ... bien sûr, c'est quelque chose de très émotionnel...

JB : Oui.

AF : Mais là encore, il n'y a pas de preuve absolue de causalité. Il y a des études qui ont été faites : les études au Vietnam montrent qu'il y a des relations, mais les études qui ont été faites de manière plus rigoureuse dans des journaux qui sont revus par des pairs, ne semblent pas (sic) qu'il y ait un nombre aussi important de malformations congénitales. Les experts impartiaux, si on peut dire, reconnaissent qu'il y a 2 formes de malformations qui sont définitivement associées à la dioxine : le cerveau qui ne se ferme pas bien, (sic) ou la spina bifida. Mais certainement, d'après les experts occidentaux, si on peut dire, ils disent que le nombre qui est soumis par les Vietnamiens ne correspond pas vraiment à la réalité.

JB : À la réalité...

AF : C'est ce que ... Ecoutez, encore une fois, c'est très difficile. Je ne veux pas m'engager là-dessus parce que c'est vraiment très émotionnel.

JB : Non, je comprends ce que vous voulez dire Ariel Fenster. Et... ben, on sait qu'il y a des soldats américains qui sont revenus de la guerre du Vietnam et qui ont souffert aussi des effets de cette dioxine-là.

AF : Alors, encore une fois, quand les soldats américains sont revenus, ils ont poursuivi les compagnies américaines, Monsanto, Dow Chemical, qui produisaient la dioxine, et ces compagnies n'ont jamais accepté la responsabilité. Et malgré tout, ils (sic) ont accepté de payer une somme de 180 millions de dollars, à distribuer, sans reconnaître leur culpabilité. Et depuis ce moment-là, le gouvernement américain reconnaît que les soldats... qu'il y a certains problèmes de santé qui pourraient être associés à l'exposition à l'Agent Orange.

JB : Ouais.

AF : Par contre, le gouvernement américain ne reconnaît pas pour les Vietnamiens, et il y a eu des poursuites des Vietnamiens aux Etats-Unis et en fin de compte, ils ne sont pas arrivés à poursuivre leur cas (sic)... le gouvernement américain a dit qu'il était... la... la... la... comment dire, qu'il n'était pas impliqué... pas qu'il n'était pas impliqué mais qu'il n'avait pas de responsabilité étant donné que c'était une entité gouvernementale.

JB : Alors une espèce d'immunité en fait.

AF : Une immunité, voilà, exactement.

JB : On a parlé de l'Agent Orange, il faut situer le Canada...

AF : Il y a eu ... c'était à Gagetown, une base militaire, et on a appris que les Américains avaient utilisé l'Agent Orange autour de cette base militaire. Et là encore, il y a toute sorte de vétérans canadiens (sic) qui étaient exposés à ... de toutes sortes de maladies dues à l'Agent Orange, le gouvernement canadien a décidé de leur verser, s'ils étaient mal, une somme de 20 000 dollars, chacun sans admettre leur responsabilité (sic) ; les vétérans se sont tournés vers la Cour, et en fin de compte, ils ont perdus parce qu'ils ne sont pas arrivés à prouver justement que c'était causé par l'Agent Orange. Vous voyez que c'est très difficile...

JB : Ouais.

AF : On sait que chez les animaux... mais chez les êtres humains...

JB : C'est plus compliqué. Ce qu'on sait, c'est plus rassurant, vous l'avez dit, on ne l'utilise plus, l'Agent Orange...

AF : Non, on ne l'utilise plus. On utilise le 2,4-D

JB : Oui, celui-là oui...

AF : Mais plus le 2,4,5-T.

JB : Il est correct !

AF : Relativement.

JB : Relativement correct.

AF : Mais si l'on peut mentionner le 2,4-D, c'est lui qui est impliqué... il y avait ce problème entre le... entre Dow Chemical et le gouvernement québécois, parce que le gouvernement québécois a interdit le 2,4-D, comme herbicide, comme herbicide cosmétique. Vous pouvez continuer à l'utiliser en agriculture mais on n'a pas le droit de l'utiliser sur le gazon, par exemple.

JB : Ah ouais.

AF : À l'Ouest du pays, on peut, en Colombie britannique, on peut.

JB : Ah bon.

AF : Oui, mais pas au Québec.

JB : Ici on peut pas.

AF : On peut pas.

JB : Parce que peut-être qu'il y a une raison. S'il reste...

AF : C'est ce qu'il y a d'intéressant, c'est que Dow Chemical a poursuivi le gouvernement québécois, le gouvernement du Québec, en disant « écoutez, vous dites que c'est cancérigène, il n'y a pas de preuve que c'est cancérigène », et en fin de compte, ils ont réglé hors cour et le gouvernement du Québec a été obligé d'admettre que ce n'était pas cancérigène, qu'il n'y avait pas de preuve que c'était cancérigène, mais par contre Dow Chemical n'est pas arrivé à éliminer (sic) l'interdiction d'utiliser le 2,4-D.

JB : Ah ! Ah ouais, on tourne en rond avec ce truc... Ariel Fenster, je vous remercie beaucoup.

AF : Avec plaisir.

JB : Ariel Fenster est professeur de chimie à l'université McGill. Bonne soirée à vous, au revoir.

Notes

[1] Vous pouvez l'écouter ici (émission « Transversales ») :

<http://www.editionsdemilune.com/agent-orange-apocalypse-viet-nam-p-33.html#Presse-et-Medias>

[2] <http://www.marketwire.com/press-release/Leading-Food-Authorities-Discuss-Latest-Nutrition-Culinary-Trends-Inaugural-Canadian-1125047.htm>

[3] <http://www.cbc.radio-canada.ca/responsabilite/ombudsman.shtml>

[4] <http://oss.mcgill.ca/fenster.php>

[5] <http://www.editionsdemilune.com/agent-orange-apocalypse-viet-nam-p-33.html>

[6] <http://www.editionsdemilune.com/extras/CIS-Comite-international-de-soutien-aux-victimes-de-l-agent-orange.pdf>